

Événement

RFF et SNCF dressent le bilan annuel de Vignrail



Le 26 juin dernier, le premier bilan annuel de Vignrail a été présenté. Lancé en octobre 2013, ce programme doté d'un budget de 410 millions d'euros sur 4 ans a pour but de renforcer la sécurité des aiguillages et de moderniser la maintenance. Il intègre les actions répondant aux recommandations émises par le BEA-TT dans son rapport d'étape du 10 janvier 2014. Nouvelles technologies, industrialisation des process, formations repensées, voici les principales avancées de ce programme.

Renouvellement des aiguillages : vers une méthode industrialisée

Passer de 326 aiguillages renouvelés par an à 500 en 2017, avec un doublement en Île-de-France, est l'un des objectifs clés du programme Vignrail. Celui-ci nécessite l'industrialisation des processus de renouvellement.

Des chantiers tests avec utilisation de wagons pupitre et grue Kirow

sont prévus d'octobre 2014 à juin 2015.

- 326 aiguillages ont été renouvelés en 2013.
- 365 le seront en 2014.
- Tous les aiguillages à renouveler en 2015 et 2016 ont été identifiés.

Des technologies de pointe pour renforcer le processus de surveillance et sa traçabilité

L'expérimentation reposant sur l'utilisation des engins Surveillance (Détection automatique par vidéo des anomalies de la voie courante) et SIM (surveillance des appareils de voie par vidéo) se poursuit. Au total, 5 engins (3 Surveillance et 2 SIM) seront testés sur le réseau en 2014, puis homologués, pour des mises en exploitation progressive dès janvier 2015.

Les tournées de surveillance des agents sur le terrain se digitalisent

Au premier semestre 2014, 3 applications prototypes ont été testées par 300 agents sur 3 établissements. Ces applications qui portent sur les tournées de surveillance, des opérations d'entretien (famille A) des appareils de voie, et le suivi du plan annuel de maintenance seront développées dans l'été 2014. 7 autres applications sont aussi en préparation. Elles seront toutes déployées sur les tablettes et smartphones des 13 000 agents à partir de mars 2015.

Ces outils digitaux faciliteront la communication, le partage et l'exploitation des informations.

Un programme qui privilégie l'écoute et réinvente les formations

Après une phase d'expérimentation au premier semestre 2014, le dispositif Alerte Express sera généralisé à tous les agents SNCF dès le 1er juillet 2014 sur tout le territoire. Ce dispositif permet de recevoir en temps réel les signalements des agents.

Installée à Lyon, la plateforme aura pour mission de recueillir les signalements, de les mettre en forme et de les communiquer aux services de l'infrastructure chargés des mesures correctives. Ces derniers informeront l'auteur du signalement de ce qui aura été réalisé.

Début 2015, tout un chacun pourra signaler une anomalie via la plateforme Alerte Express.

RFF et SNCF ont par ailleurs repensé les formations et développé des moyens pédagogiques innovants.

L'outil 3D de formation aux tournées de surveillance a été livré au printemps pour être testé sur le terrain. Celui dédié aux formations sur les opérations de maintenance des appareils de voie sera livré en septembre 2014.

En janvier 2015, tous les centres de formations disposeront de ces outils.

Renforcer et simplifier les référentiels

Deux actions réalisées à très court terme :

- Une note de prescriptions « mesures à prendre en cas d'anomalies constatées sur le boulonnage des éclisses » est appliquée depuis le 1er février 2014 ;

- Une lettre directive de renforcement des tournées de surveillance de certains appareils de voie datée du 1er mars 2014 vient compléter ce document.

Puis, à plus grande échelle, le principal document « métier » concernant la maintenance de la voie vient d'être adapté en associant les opérateurs et le management. Il sera décliné aux opérateurs via la formation continue.

En réponse à une recommandation du BEA-TT, le process permettant de renforcer la maintenance des appareils de voie en fonction de conditions locales particulières sera formalisé avant fin 2014.

Une ouverture et un partage avec d'autres réseaux ferrés, partenaires industriels et experts

Depuis plusieurs mois, SNCF échange régulièrement avec d'autres entreprises ferroviaires, des industries françaises et européennes. Les échanges, les réflexions et pistes de travail couvrent l'ensemble des domaines de la sécurité : maintenance du réseau, expertise d'installations, process de sécurité, investissements, formation.

Leurs recommandations viendront compléter les mesures déjà engagées.

La présentation de ce bilan du 26 juin 2014 vient compléter les points d'étape du 8 octobre 2013 et du 14 février 2014.

RFF en direct

La réforme ferroviaire sur les rails

Le projet de loi, présenté en Conseil des ministres le 16



A suivre

octobre 2013, a été adopté en juin 2014 par l'Assemblée Nationale, puis en juillet, par le Sénat. Conçu pour mettre la performance au cœur du système ferroviaire, il s'articulera autour de 2 aspects : la performance économique, en jugulant l'actuelle logique de l'endettement, la performance industrielle, en adoptant une utilisation plus efficace des ressources, le tout s'unissant vers un seul et unique objectif, la qualité de service pour le client. Il donne à l'Etat, au Parlement, aux Régions et aux usagers un pouvoir inédit de surveillance sur les choix stratégiques de la politique ferroviaire et place le fonctionnement de cet ensemble sous la vigilance d'un régulateur indépendant.



Bien plus large qu'une simple réforme du fonctionnement et de la gouvernance du système ferroviaire français, le projet structure également, pour longtemps, un aménagement équitable des territoires. En garantissant l'amélioration de la performance du secteur ferroviaire, ce texte permet la création d'une filière industrielle ferroviaire nationale, capable de relever les défis de la modernisation du réseau et d'améliorer les offres de service fret et voyageurs.

RFF et SNCF s'engagent pour la construction



Le 26 juin dernier, Jacques Rapoport et Guillaume Pepy ont signé une charte sur le logement en présence du Premier ministre, Manuel Valls, et de la ministre du Logement, Sylvia Pinel, tous deux également signataires de la charte. Cette signature vise à renforcer la collaboration entre RFF et SNCF afin d'unifier la gestion de leur secteur foncier et immobilier et de renforcer leurs partenariats avec les collectivités locales et l'État dans le but d'accélérer la reconversion de leurs terrains. La cession de cet actif devra permettre de doubler les surfaces vendues par rapport à la période 2008-2013 et rendre possible la construction de 15 000 à 20 000 logements sur près de 150 sites. Une action qui a été jugée exemplaire par le Premier ministre et qui devrait contribuer à s'attaquer à la crise du logement et relancer la construction.

Ils s'interrogent

Quelques questions des parlementaires au Gouvernement sur l'actualité du réseau ferré et les réponses des ministres concernés.

GPSSO : quelle décision pour le tracé final ?

Le député du Lot-et-Garonne, Lucette Lousteau, interpelle le gouvernement sur le financement de la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse. Lors de l'approbation ministérielle du 30 mars 2012, il a été convenu, pour le tracé final dans le secteur du passage d'Agen à Layrac, que « le tracé sud est retenu pour la poursuite des études, malgré son coût sensiblement plus élevé que le tracé nord, sous réserve de la prise en charge de ce surcoût par les collectivités ». Elle demande au gouvernement de lui confirmer que cette approbation ministérielle a bien été respectée « et que les collectivités territoriales prendront bien en charge la somme de 80 millions d'euros supplémentaires pour le tracé sud ».

Question écrite n°70556 du 03/06/2014
[Pour en savoir plus](#)

4e paquet ferroviaire : quels objectifs défendus par la France ?

Le sénateur de l'Aude, Marcel Rainaud, revient sur l'adoption du quatrième paquet ferroviaire. Toujours en cours d'examen, il vise notamment à améliorer la qualité des services de transport ferroviaire de passagers et à réduire la fragmentation du marché intérieur. Le sénateur demande au ministère des Transports quels sont les objectifs et mesures défendus par la France visant à ce que les conventions collectives ou statuts d'emplois, ainsi que les conditions de travail entre les différents opérateurs dans l'Union européenne, soient les meilleures possibles et que la concurrence ne se traduise pas par du "dumping social" ».

Question écrite n°11931 du 05/06/2014
[Pour en savoir plus](#)

GPSSO : lancement de trois enquêtes publiques en octobre 2014

Frédéric Cuvillier, Ministre des Transports, a indiqué avoir approuvé les dossiers supports de trois enquêtes publiques du Grand projet ferroviaire du Sud-ouest (GPSSO). Celles-ci concernent les lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, et les aménagements ferroviaires au nord de Toulouse et au sud de Bordeaux. Elles devraient durer entre 4 et 8 semaines et déboucher sur des déclarations d'utilités publiques en 2015. Les travaux débuteraient alors en 2017, s'achevant en 2024 pour Bordeaux-Toulouse et 2027 pour Bordeaux-Dax.

Les promoteurs de la LGV Lyon-Turin confiants quant au financement du projet

A l'occasion de la confirmation du lancement des travaux de la galerie de reconnaissance de Saint-Martin de la Porte, le 3 juin dernier, les promoteurs de la ligne à grande vitesse Lyon-Turin ont renouvelé leur confiance en la France pour le financement du projet. « Je n'ai pas de doute que la France apportera sa contribution au financement du projet. Ceci a été dit, répété par le Président de la République » a déclaré le président de Lyon-Turin Ferroviaire, Hubert du Mesnil, précisant toutefois qu'il fallait « que le gouvernement trouve des moyens de financement ». Le lancement de la ligne Lyon-Turin, co-financée par l'Union européenne, l'Italie et la France, est prévu à l'horizon 2025/2035.

Brèves

Standard & Poor's confirme la note « AA » de RFF

Dans un contexte de changement et de réforme du système ferroviaire français, Réseau Ferré de France a vu Standard & Poor's confirmer sa note AA (la troisième meilleure possible) et l'assortir d'une perspective stable.

L'agence de notation explique avoir fondé cette évaluation sur le soutien dont disposerait RFF de la part de l'Etat français quelle que soit la situation de la société publique. Elle reprend ainsi les arguments avancés récemment par l'agence concurrente, Fitch Ratings, qui avait confirmé la note AA+ de la SNCF.

LGV Bretagne – Pays de la Loire : les nouvelles étapes du chantier

La dernière réunion du comité de suivi du projet du 3 juin dernier a fait un point sur les avancées des travaux de la ligne à grande vitesse Bretagne – Pays-de-la-Loire.

Les terrassements et la plupart des ouvrages d'art du tracé sont maintenant finalisés et une nouvelle étape s'ouvre désormais, celle de la pose des équipements ferroviaires (voies, poteaux caténaires, bâtiments de signalisation, etc.). La mise en service de la ligne est prévue pour mai 2017.

La gare Bordeaux Saint-Jean fait peau neuve

Le président du Conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset, le maire de

Bordeaux, Alain Juppé, le préfet de région, Michel Delpuech, et le directeur général de l'Etablissement public d'aménagement Bordeaux-Euratlantique, Philippe Courtois, ont lancé les travaux de la gare Saint-Jean et de ses environs, le 25 avril dernier.

Ce projet comporte 14 chantiers qui s'étaleront sur 3 ans pour un budget de 200 millions d'euros. Les travaux visent notamment la rénovation de la grande verrière de la gare et la construction d'un nouveau bâtiment « voyageurs ».

La circulation et les services seront maintenus à leurs niveaux habituels.

Agenda

24 juillet 2014

Fin de la session extraordinaire au Parlement

15 au 26 septembre 2014

Le Train de la Nouvelle France Industrielle

23 au 26 septembre 2014

Salon Innotrans - Berlin

[► voir le PDF à imprimer](#)

LETTRE INSTITUTIONNELLE ÉDITÉE PAR LA DIRECTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA CONCERTATION

Directeur de la publication

Christophe Piednoël

Rédactrice en chef

Isabelle Million

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

92, avenue de France, 75 645 Paris Cedex 13

Crédits photos : RFF et SNCF dressent le bilan annuel de Vignrail.

© 2006-2014 RFF. Tous droits réservés.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant.